



« Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est BAYONNE MEDIATION

L'association loi de 1901 BAYONNE MEDIATION

Déclarée à la Sous-Préfecture de Bayonne le 20 novembre 2002

Siret n° 479 579 765 00013 APE 930 N

Dont le siège social est 32 rue du Hameau 64200 BIARRITZ

Tel. 06 79 59 83 38 - www.bayonne-mediation.com

Représentée par sa présidente, Mme Claude BOMPOINT LASKI,